

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
ARRONDISSEMENT DE SARTÈNE
COMMUNE DE PORTO-VECCHIO

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/11/2018
Publication : 20/11/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
PORTO-VECCHIO

N° 18/109/RH

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2018

OBJET : RESSOURCES HUMAINES

Création d'un (01) emploi à temps complet de catégorie A – Grade : Ingénieur Territorial.

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf du mois de novembre à 09 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de PORTO-VECCHIO, régulièrement convoqué le 08 novembre 2018 s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges MELA, Maire.

Etaient présents : Georges MELA ; Marie-Antoinette CUCCHI ; Joseph TAFANI ; Gaby BIANCARELLI ; Michel DALLA SANTA ; Véronique MAGLIOLO ; Jean-Michel SAULI ; Xavière MERCURI ; Armand PAPI ; Antoine ACQUATELLA ; Sylvie ROSSI ; Jean-François GIRASCHI ; Sylvie CASANOVA ; Patrice BORNEA ; Jean-Marie SANTONI ; Joëlle DA FONTE ; Vanessa GIORGI ; Gérard CESARI ; Didier REY ; Jeanne STROMBONI ; Nathalie APOSTOLATOS ; Jean-Christophe ANGELINI ; Fabien LANDRON.

Absents : Jean-Baptiste LUCCHETTI ; Marie-Noëlle NICOLAÏ ; Florence VALLI ; Jacqueline BARTOLI ; Noëlle SANTONI ; Pierre-Paul NICOLAÏ ; Jean-Baptiste SANTINI ; Léa MARIANI ; Jean-Marc ANDREANI ; Marielle DELHOM.

Avaient donné procuration : Marie-Noëlle NICOLAÏ à Jean-Michel SAULI ; Florence VALLI à Joseph TAFANI ; Jacqueline BARTOLI à Jean-François GIRASCHI ; Noëlle SANTONI à Michel DALLA SANTA ; Jean-Baptiste SANTINI à Marie-Antoinette CUCCHI ; Marielle DELHOM à Didier REY.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame Joëlle DA FONTE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Maire soumet au conseil municipal le rapport suivant.

Compte tenu de la volonté de la Commune de mener des grands projets d'aménagement urbains favorables à son développement économique tout en restant engagé dans une démarche de développement durable, à l'image des travaux engagés pour le réaménagement du cœur de ville ou encore de la mise en circulation de navettes électriques gratuites, il est nécessaire de renforcer les effectifs de la ville par la nomination d'un ingénieur chargé des grands projets.

Pour ce faire, il est proposé la création d'un emploi tel que proposé ci-après :

Nombre d'emploi concerné	Temps de travail	Cadre d'emplois	Grade	Fonction	Décret relatif au cadre d'emplois concerné
1	Temps Complet	Ingénieurs Territoriaux	Ingénieur Territorial	Chargé des grands projets	Décret n° 2016-201 du 26 février 2016 modifié

Cet emploi sera pourvu par un fonctionnaire.

L'emploi concerné est créé à compter du 1^{er} décembre 2018 et fera l'objet d'une déclaration de vacance d'emploi auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Corse-du-Sud.

Le Conseil municipal,

Où le rapport ci-dessus,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, modifiée,

Vu le décret n° 2016-201 du 26 février 2016, portant statut particulier du cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux,

Vu le tableau des effectifs,

Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 18 octobre 2018

Vu l'avis favorable de la commission des Finances, de l'Administration Générale, du Personnel et des Services Publics Industriels et Commerciaux du 15 novembre 2018,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : de créer à compter du 1^{er} décembre 2018, un (01) emploi d'Ingénieur Territorial à temps complet.
Fonction : Chargé de grands projets

ARTICLE 2 : de modifier le tableau des effectifs en ce sens.

ARTICLE 3 : Les crédits afférents feront l'objet des inscriptions budgétaires nécessaires :
Chapitre 012 : frais de personnel.

La présente proposition mise aux voix est adoptée :

Nombre de membres en exercice	33
Nombre de membres présents	23
Nombre de procurations	6
Nombre de suffrages exprimés	22
Votes : pour	22
dont procurations	5
contre	
dont procurations	
abstention	7
dont procurations	1
unanimité	

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
LE MAIRE,

